

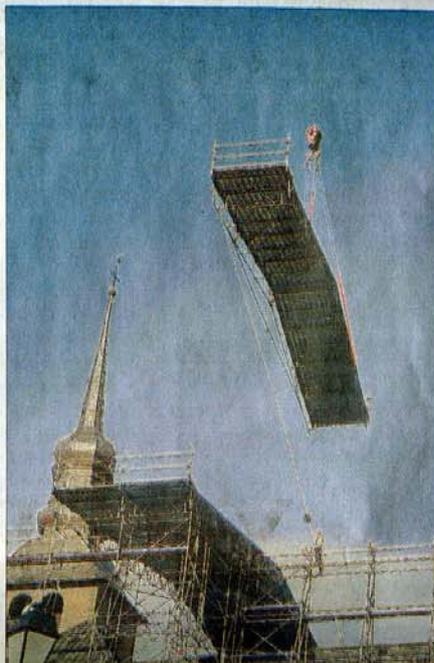
# PAYS DU MONT-BLANC



La particularité de la première tranche des travaux réside dans le choix des entreprises. Après le lancement de l'appel d'offres, il a été décidé de choisir une société lyonnaise qui s'est associée à une entreprise locale dans le but de réduire au maximum les trajets des engins et ainsi être en phase avec la politique de développement durable. Ce sont donc 300 m<sup>3</sup> de bois provenant de la forêt communale qui ont été utilisés pour la rénovation de la charpente. Sachant que seules les pièces en mauvais état ont été remplacées pour limiter les coupes.

**PATRIMOINE** Travaux de rénovation et de réhabilitation de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption

## Plus de deux millions d'euros pour redonner son lustre à ce joyau de l'art baroque



L'immense chantier de rénovation et de réhabilitation de l'église Notre-Dame de l'Assomption a débuté par la mise en place d'un "parapluie", comprenez un deuxième toit temporaire, qui va permettre aux charpentiers de travailler à l'abri des intempéries et ainsi protéger le trésor pictural à l'intérieur.

L'église Notre-Dame de l'Assomption est un grand classique de l'art baroque et nul en ce pays du Mont-Blanc n'est censé ignorer pareil joyau... Un joyau qui malheureusement a perdu de son lustre d'antan. Mais qui à cela ne tienne.

Les quelque 1000 âmes que compte ce "Balcon du Mont-Blanc" guidés par leur maire Serge Paget, mais aussi par des férus d'histoire à l'instar des membres de l'association "Cordon Patrimoine d'hier pour demain" ou encore des deux guides Claire Tronchet, par ailleurs présidente du festival du baroque, et Roselyne Blondet, ont décidé de se lancer dans une bataille contre les affres du temps et rendre un éclat digne du passé de ce bâtiment, des hommes et artistes qui l'ont érigé et embellii il y a 228 ans. Retour sur une rénovation et réhabilitation débutées en novembre et qui ne s'achèvera qu'à l'horizon 2011...

**Classée aux Monuments Historiques**  
En 2004 et 2005, l'architecte

en chef Grange-Chavanis des Monuments Historiques, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes (DRAC), conduit une étude sur l'édifice tant sous l'angle de sa pérennisation que de sa valorisation extérieure et de ses décors.

« Cette démarche résultait du classement de l'édifice aux Monuments Historiques en 2004 » indique le maire Serge Paget. Cette étude va alors révéler que l'église Notre-Dame de l'Assomption présente des désordres dits structurels, « même si l'édifice ne menace en aucun cas de tomber en ruine » tient à préciser l'édile. Ces dégradations touchent particulièrement les façades nord, sud et est qui présentent d'importantes fissures. Il s'avère qu'à l'intérieur, mais de manière moins prononcées, les voûtes et la coupole sont elles aussi touchées par des fissures. C'est ainsi qu'en 2004 des témoins ont été placés pour analyser l'évolution de ces lézards.

En outre, il est apparu que l'état de la charpente et la couverture en tôle - au-delà

du problème esthétique évident- et quelques problèmes de tassement, avaient largement contribué à aggraver la vétusté des maçonneries.

#### Le coût du chantier équivaut au budget de la commune

Il devenait donc impératif de lancer un programme de réhabilitation du monument. Reste que lors de l'étude préalable, le projet allait se chiffrer à 1,9 million d'euros HT. Un coût depuis porté à 2 100 000 euros TTC. Quand on sait que le budget de fonctionnement 2009 de la commune s'élève à deux millions d'euros et que sa capacité d'investissement ne peut aller au-delà de 400 000 euros, ce chantier prenait d'un coup des dimensions monumentales, et il n'était pas envisageable pour la commune de se lancer seule dans pareille aventure.

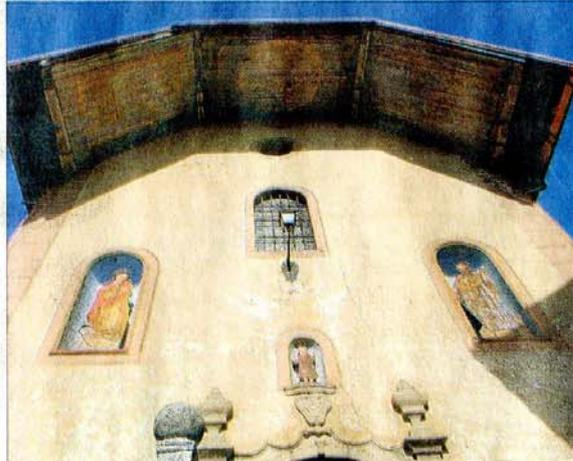
« Heureusement pour nous dans le cadre du plan de relance de l'économie au niveau national, nous avons pu bénéficier d'une aide financière à hauteur de 40 % de la part de l'État par l'intermédiaire de la DRAC, sans oublier une aide du conseil

général conséquente, près de 100 000 euros pour ce chantier estimé à trois ans et qui se divise en trois tranches » insiste le maire.

La première tranche vient de débiter (Lire par ailleurs). Il n'en demeure pas moins que cet édifice « est l'âme de notre village et le berceau du baroque dans cette vallée. Nous devons œuvrer pour sa pérennité. C'est comme ça qu'est née l'idée de lancer une souscription ([www.eglise-cordon.fr](http://www.eglise-cordon.fr)) » indique Serge Page. Dans cette tâche ardue qu'est celle de recueillir des dons, la commune est épaulée par la Fondation du Patrimoine. Il s'agit du premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État. Au niveau local, elle est relayée par l'association "Cordon Patrimoine d'hier pour demain".

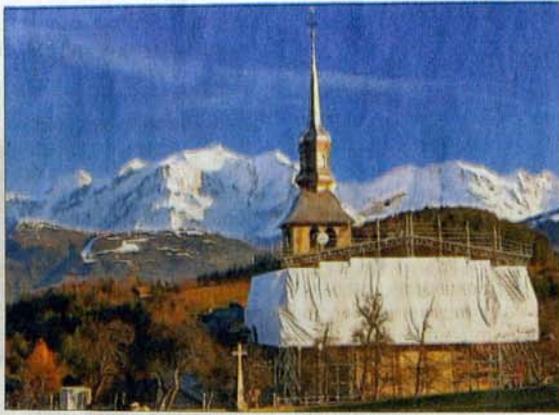
La mue de Notre-Dame de l'Assomption ne fait que commencer et nous n'avons pas fini d'en parler...

**Dossier réalisé par Emmanuelle DUFFÉAL**



Le bois utilisé pour la charpente provient de la forêt communale. Ce sont près de 300 m<sup>3</sup> qui ont été coupés pour la rénovation de la charpente. La restauration des façades interviendra plus tard, une fois le gros œuvre achevé.

## ZOOM SUR...



### ... UN CHANTIER HORS NORME

#### Première phase : 870 000 euros TTC

■ La première tranche des travaux (de novembre 2009 à novembre 2010) a pour objectif de sauvegarder l'édifice en réalisant les travaux de charpente et de maçonnerie destinés à stabiliser les désordres. Une deuxième toiture temporaire a donc été montée avec un pont roulant pour évacuer les pièces de charpente à changer en vue de poser les nouvelles. Il s'agit d'un parapluie dans le jargon des charpentiers qui va ainsi protéger l'édifice de toute infiltration et humidité. Pas question en effet d'endommager les fresques et peintures -inestimables- à l'intérieur de l'église.



#### Deuxième phase : 880 000 euros TTC

■ Cette étape, qui ne débutera pas avant juillet 2010 pour se terminer en décembre de la même année, consistera à finaliser les travaux de stabilisation, à poser les ardoises afin de revenir à l'état originel du bâtiment et à restaurer les façades extérieures du bâtiment, entre autres la partie haute du clocher, le décor peint de l'avant-toit sans oublier la restauration des vitraux.



#### Troisième phase : 460 000 euros TTC

■ Cette troisième et dernière tranche, prévue entre janvier et juin 2011, comprendra les restaurations intérieures. En clair, toute la reprise des fissures et des décors intérieurs endommagés ; la mise en valeur du monument (éclairage, panneaux d'information) ainsi que les abords extérieurs.

## UN PEU D'HISTOIRE...

■ Construite en 1781, l'église Notre-Dame de l'Assomption date du début de la période de transition entre le style baroque et le néo-classicisme. Le bâtiment est de plan cruciforme centré possédant une coupole à la croisée du transept, plan typique des églises de Haute-Savoie. La silhouette de l'église, d'aspect très sobre à l'extérieur, est affinée par un clocher à bulbe à lanternon. L'intérieur présente au contraire une grande richesse de décor, dans un style de l'art baroque alpin riches retables aux colonnes torsées, bois sculptés, polychromie et abondance d'or. L'ensemble des voûtes présente des fresques peintes par Léonard Isler (1787).

### UN MONUMENT AU CŒUR DU FESTIVAL DU BAROQUE

■ En 2009, le Festival du baroque pouvait s'enorgueillir de célébrer non seulement sa 12<sup>e</sup> édition, mais de surcroît de lancer une nouveauté de taille : la présence du festival dans toutes les communes du Pays du Mont-Blanc. Cette ouverture à l'intercommunalité voulue non seulement par Cordon, mais aussi par le Sivom a permis d'affirmer et renforcer la renommée de ce festival de qualité où les amateurs de cet art peuvent entendre des artistes et ensembles professionnels de haute facture. Une politique culturelle indéniablement audacieuse de la part de la commune de Cordon et de la nouvelle présidente du festival, Claire Tronchet, qui pour perdurer devait s'associer à d'autres communes comme Megève, Combloux, Sallanches et les Houches. D'autant que le Pays du Mont-Blanc possède à l'instar de Cordon des églises, elles aussi au riche passé baroque. En tous les cas, le festival fêtera sa 13<sup>e</sup> édition en 2010 du 2 au 13 juillet. Et depuis sa création, il n'a de cesse de relier musique, architecture et histoire locale dans ce contexte bien spécifique qu'était l'esprit baroque où lumière, mouvement et couleurs se sont unis dans l'expression artistique.

### « CORDON PATRIMOINE D'HIER POUR DEMAIN »

■ L'association a été créée pour « la recherche, la préservation, la mise en valeur et la transmission du patrimoine de Cordon, hors toute spéculation financière ». Le président est aujourd'hui Jean-Noël Bottollier qui a succédé en 2004 à Gérard Pognat. Le conseil d'administration est composé de Clovis Petit-Jean Genaz (vice-président), Monique Deverly (trésorière), Roselyne Blondet (secrétaire), Colette Bottollier-Curtet, Monique Gérola, Denise Petit-Jean Boret, Gérard Pognat et Pascal Finjean. En plus des nombreux chantiers mis en œuvre en 2009, 4 revues ont été réalisées et une carte postale sur les Grenadiers de Cordon.